



Bretagne Vivante
sepnb

186 rue Anatole France
BP 63171
29231 Brest cedex 3
tél. 02 98 49 97 18
fax 02 98 49 95 80

www.bretagne-vivante.org



COLLINES NORMANDES



LIFE 09 NAT FR 000583

Bilan et perspectives atour du site du Loc'h - 07/12/2012, Peumerit-Quintin

Présents :

AAPPMA de Saint-Nicolas-du-Pélem : Joël Malarge
Association Tal an dour : Philippe Le Guern, M. Blouin
CCCA : Pascal Bourdon
CCKB : Stéphane Le Borgne
Conseil général des Côtes-d'Armor (ASTER) : François Veillard
Conseil général des Côtes-d'Armor (SRENP) : Estelle Porcher
DDTM 22 : Benjamin Charles (police de l'eau)
Fédération de pêche 22 : Michel Dy (AAPPMA de Lanrivain), Hubert Catroux
Gérard Dutertre
Mairie de Maël-Pestivien : Emma Huon
ONEMA 22 : Gilles Le Roux
ONF : Guy Le Reste
Syndicat mixte du SAGE Blavet : Ronan Caignec
Bretagne Vivante : Pierre-Yves Pasco, Marie Capoulade

Excusés :

AAPPMA de Callac
SMKU
Agence de l'eau Loire Bretagne
Association bretonne pour la pêche à la mouche
Chambre d'agriculture des Côtes-d'Armor
DREAL Bretagne
Commune de Peumerit-Quintin

Deux ans après le lancement du programme LIFE pour la conservation de la moule perlière d'eau douce du Massif Armoricain, l'association Bretagne Vivante a réuni les partenaires pour faire le point sur les actions menées pour préserver la population du ruisseau de l'étang du Loc'h. La réunion a rassemblé une quinzaine de personnes à la salle des associations de Peumerit-Quintin.

Le programme européen pour conserver la moule perlière d'eau douce a démarré le 1er septembre 2010 et va durer 6 ans, jusqu'au 31 août 2016. Le programme, se déroulant en Bretagne et Basse-Normandie, vise à mettre en culture l'espèce qui se trouve être en voie de disparition dans le Massif Armoricain et à maintenir voire développer de véritables « rivières vivantes », condition *sine qua non* de la survie de l'espèce dans nos régions.

Plusieurs partenaires se joignent ainsi à Bretagne Vivante : la Fédération de pêche du Finistère pour assurer la conservation ex-situ des moules perlières et le CPIE des collines normandes, relais pour les actions en Basse-Normandie. Les actions en Basse-Normandie seront aussi relayées par le Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Sienne et par le Parc naturel régional Normandie-Maine.

Températures

Le ruisseau de l'étang du Loc'h semble avoir, en période estivale, un régime thermique relativement bas. Les 15°C, dont la mulette aurait besoin pour le développement de ses gonades, est difficilement atteint durant l'été.

Il est évoqué l'idée de suivre la température d'un autre cours d'eau du secteur pour en observer l'évolution (ruisseau de la Salle à Lanrivain ?). Le budget de l'achat d'une nouvelle sonde et le temps pour s'en occuper restent des éléments à définir.

Il se peut que cette situation soit normale sur ce cours d'eau et ne constitue donc pas un problème pour la mulette. Il se peut aussi que ce soit l'inverse. La poursuite du suivi dans le cadre du LIFE sur le Loc'h nous apportera peut être des éléments complémentaires.

Nitrates

Les mesures en Nitrates semblent stables depuis une quinzaine d'années sur le Loc'h. Il est observé une diminution de leur concentration au début des pics de crue en raison de leur dilution dans une plus grande quantité d'eau.

Autres paramètres

L'ensemble des autres paramètres mesurés dans la colonne d'eau semblent correspondre aux exigences de l'espèce.

Association reconnue d'utilité
publique, agréée au titre de la
protection de la nature.

Membre fondateur

de Réserves naturelles de France
et France Nature Environnement.



Récolte des glochidies

Peu de mulettes sont observées gravides (porteuses de larves). Il se peut que cela soit dû à un problème de reproduction plus tôt dans la saison où la température pourrait jouer un rôle limitant dans la production des gamètes (comme chez les bivalves marins où la maturation des gamètes est dépendante de la température).

La récolte des larves de mulettes (glochidies) s'effectue chaque année pour répondre à 2 objectifs :

- la mise en élevage à la station (environ 400 000 glochidies récoltées le 17/09/2012)
- la mise en contact de truites fario locales : cette opération n'a pour le moment pas pu être menée vu le faible nombre de glochidies récoltées.

Pour la récolte de glochidies, des mulettes différentes sont utilisées chaque année. Les analyses génétiques de 2011 ont aussi mis en évidence certains individus à utiliser de préférence (génétiquement plus riches). En 2012, les crues ont stoppé le suivi de la gravidité sur le Loc'h.

Récolte de jeunes mulettes à la station

La station d'élevage est aujourd'hui achevée. Quelques compléments sont à apporter à la cellule de quarantaine.

Suite à la récolte des glochidies de 2011, des jeunes mulettes du Loc'h ont été récoltées en mai-juin 2012 à la station de la Fédération de pêche du Finistère. Les jeunes mulettes du Loc'h ont été placées en aquariums. En fin d'année 2012, certaines d'entre elles mesurent déjà 3 mm.

Qualité des sédiments

Les mesures de la qualité du sédiment nous permettent d'abord de caractériser les zones où vivent les mulettes perlières et ensuite de rechercher des micro-habitats pour le renforcement des jeunes.

Renforcement des jeunes mulettes

Le renforcement des individus issus de la station d'élevage s'effectue de deux manières : directement dans le substrat et au sein de systèmes de culture in-situ. Le premier système *in-situ* élaboré en 2012 est une plaque « Buddensiek ». Une plaque a été posée début septembre avec une maille nylon de 150 µm qui devrait être changée à 300 µm cet hiver.

Contrat Natura 2000

Un contrat Natura 2000 va être proposé pour la restauration et l'entretien des berges du ruisseau de l'étang du Loc'h. Ce contrat concernera plusieurs types de travaux : restauration de la ripisylve, enlèvement d'embâcles et restauration de prairies humides (3 200 mètres linéaires de cours d'eau et 4 à 5 ha de prairies) et entretien de ces travaux. Le montant total des travaux proposés sur la période 2013-2017 est de 30 646,17 € TTC. Cette proposition de contrat Natura 2000 sera déposée fin 2012 à la DDTM pour être validé ensuite à la prochaine réunion du CRPE.

Coupe des résineux

Un acquéreur a été trouvé pour les parcelles qui se situent en rive gauche de l'étang du Loc'h. Le bois devrait être exploité cet hiver. L'exploitant et le gérant de la scierie ont été rencontrés sur place et ont bien compris l'enjeu. La mise en lumière du milieu devrait être assez rapide.

- Sur la rive gauche : parcelle en cours d'acquisition par le Conseil général 22, une coupe rase avec obligation de replanter dans les 3-5 ans.

- Sur la rive droite : propriété du Cg22, à éclaircir pour doser l'arrivée de la lumière. Pour le moment environ 30% des arbres y sont marqués.

Il existe un risque que des rémanents d'exploitation tombent dans le cours d'eau. Il serait possible d'agir à travers le contrat Natura 2000 courant été-automne 2013 si d'éventuels embâcles sont formés.

Extension Natura 2000

Un projet d'extension Natura 2000 porté par la Communauté de commune de Callac-Argoat est en cours et sera présenté le 13 décembre 2012.

Actions de la Fédération de pêche des Côtes-d'Armor

La Fédération va enclencher des demandes de financement pour supprimer des obstacles

à la libre circulation des poissons sur le Dour Vern. Le dossier doit être déposé en février avec les devis nécessaires. Une visite de terrain est à prévoir.

Le Conseil d'administration de la Fédération a émit un avis favorable pour le suivi des travaux du contrat Natura 2000. Il serait à prévoir des pêches électriques fin mai-début juin à compléter avec un suivi thermique et un suivi de la qualité des sédiments.

Mini-films

Les deux premiers mini-films du projets sont en ligne à cette adresse :

<http://www.life-moule-perliere.org/films.php>

Le troisième et dernier mini-film devrait sortir en 2013.

Lien avec l'APPMA de Lanrivain

Il est important de prévenir l'association de pêche locale pour tous travaux, manipulations de terrain ou coup de main (contact : Jean Le Panse).

Matériel dans le cours d'eau

Il semble approprié de mettre une petite plaque d'information sur les plaques de renforcement et sur le matériel dans la rivière (sonde température) pour ne pas qu'ils soient retirés.

Station de pompage du pont de Goaz Vilin

Le projet est de mettre à disposition une citerne à proximité. Le propriétaire du site où serait installé la citerne, est à contacter. S'il est d'accord, des demandes de financement seront à effectuer. La possibilité d'un contrat Natura 2000 n'est pas possible car la citerne ne serait pas située sur le site Natura 2000. Financements potentiels : SAUR, SMKU, Cg, CCCA, communes.

Trois personnes utilisent ce point d'eau (jusqu'à deux remplissages par jour en été). Ce sont les mêmes qui utilisent aussi un autre point d'eau sur le Dour Vern. Ils sont d'accord pour utiliser une citerne si le projet abouti. Cela permettrai de résoudre 2 points noirs d'un coup.

Mortalité importante

Cette saison 2012, de nombreuses coquilles vides ont été retrouvées, souvent après des épisodes de crue. Nous ne savons pas expliquer actuellement si ce phénomène de mortalité est naturel et/ou exceptionnel .

Rappel de la thèse de Clémence Royer

Une thèse sur la moule perlière et l'amande de mer a démarré à l'Institut Universitaire Européen de la Mer à Brest. L'objectif est d'utiliser des coquilles de moules perlières et d'amandes de mer pour retracer, au cours du dernier siècle, l'impact des activités anthropiques en rade de Brest et sur ses bassins versants (continuum terre-mer). L'idée est d'utiliser l'information structurelle (largeur des incréments de croissance internes) et géochimique (rapports d'isotopes stables et rapports élémentaires) archivée dans les coquilles de ces 2 espèces longévives pour reconstituer les apports passés de métaux lourds, la dynamique phytoplanctonique, etc. (paléoenvironnements récents). Cela devrait permettre d'acquérir des données intéressantes sur l'évolution de la qualité des eaux depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et le changement des pratiques agricoles, des politiques d'urbanisation et d'industrialisation de la région. En outre, cela permettrait de comprendre si un phénomène épisodique ou récurrent, de type pollution organique ou inorganique, peut expliquer le déclin des populations de moules. À cette occasion, il sera possible de dater précisément l'âge de nos coquilles et peut être comprendre pourquoi les moules du Loc'h sont si petites.